

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 26 août 2013 à 19h30
à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Jean Paul Huet
Jean Louis Clavet
Valère Huet
Cyrice Côté

Absence : Monsieur Raynald Dufresne et
madame Sonia Côté

Étaient également présentes
Mesdames Marie Dufresne, directrice
générale et Léona Francoeur
sec.adjointe, de même que Jacques Côté
inspecteur municipal et Yvan Pruneau,
chef pompier et ins. adjoint.

Son honneur le maire, madame Jocelyne
Huet, constatant qu'il y avait quorum
déclare la séance ouverte.

4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #181-08-13

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour
tel que présenté soit et est adopté

- 1- Mot de bienvenue et de 2- recueillement
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois d'août
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information**)
- 5.1 voir feuille
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes
- 8- **Résolutions et règlements:**
- 9.1 : mise en service site de traitement (ingénieur) et lecture de nuits à
faire Quand ?
- 9.2 : Soumission architecte pour réno / aréna (analyser le modèle)
REMIS
- 9.3: Congrès Quebec Maire et conseillers..Qui ?
- 9.4 : Terrain aréna/notaire Bouchard/ancien lit rivière REMIS
- 9.5 : Cas Bernard Coulombe
- 9.6 : Proposition d'une rencontre avec expert sinistre et ingénieur pour
Aréna ?
- 9.7 : Résultat caméra Pauline Clavet
- 9.8 : Réducteur de pression /Pointe Frégate
- 9.9 : eau potable (réparation de BF- vérification des valves de BF- etc..)
- 9.10 : Engagement subvention salariale dossier maison des aînes
- 9.11 : Acceptation Projet Volet 11
- 9.12 : fosses St-Yvon (dû annuler factures-revoir RENCONTRE
- 9.13 : bornes arpentage délai à donner car pas encore fait-URGENT
- 9.14 : cas G.Côté et B.Robidoux
- 9.15 : SOPFEU
- 9.16 : vidange de fosse (Fernand Marticotte et vérifier pour phase 1)
- 9.17 : dépôt d'une pétition
- 9.18 : réservoir
- 9.19 : emplois d'été
- 9.20 : pièces réparation aqueduc

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 182-08-13

Approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 8 juillet 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juillet 2013, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juillet 2013 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 183-08-13

Approbation du procès-verbal de la
séance extraordinaire du conseil
municipal tenue le 19 juillet 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 juillet 2013, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 juillet 2013 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

1. Ministre de la Santé Confé.villes amies des Aînés
2. M.T.Q. Remise a niveau de la rte 132 retrocéder
3. MAMROT Prix des infrastructures
4. MAMROT Assainissement eaux usées
5. Finance et Économie Dépôt 2000.\$ M.T.Q.
- 5.1 (Décompte progressif) Dépôt 829 290.20 \$
6. Directeur des élections Contributions électorales
7. Directeur des élections Assistance aux prés.élection
8. Services information Formation Percé 12/09 (Marie et Léona)
9. M.S.P. Prolongation delai travaux

Courriels de Geneviève Rioux

- A. envoyé à Michel Leclerc Du 8 Août : Clapets : 11 660.35 \$
- B. Courriel pour faire série de lecture de nuits
- C. Courriel concernant l'usine de traitement des eaux usées
- Courriels de Mario Gosselin M.T.Q.
- D. Evaluation alimentation
- E. Entrée de service pour Serge Labrecque : 7 560 \$
- F. Réunion chantier le 28 Août
- Courriels de Carl Mignault (expert en sinistre)
- G. Dossier Aréna..offre de venir une RENCONTRE LUI ET LUC BABIN *
- H. MMQ Fermeture dossier Yan Gleeton
- I. Hydro Québec Ajout luminaires

Demande de dons :

- J. Ass.Pompiers Volontaires Achat de pinces dés.
- K. La grande Corvée Campagne annuelle de Financement
- L. Journal le Phare Demande de don
- M. Fabrique Bon d'Achat 50 \$/hommes osent pour la cause
- N.. Les As de la Motoneige Demande contribution financière
- O. Informations sur les compteurs d'Eau dans d'autres localités..

Projets pour Cartier Énergie
LE Club de l'Age d'Or 2 demandes : une de 500 \$ pour repas aux bénévoles
LeClub de l'Age d'or : 2 000.\$ pour peinture intérieur Colombien
Les Chevaliers Colomb : 2 000. \$ pour faire une salle de réunion en bas

7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame le maire invite les conseillers à faire leur rapport du mois en excluant les réunions de travail ordinaire et extraordinaire. Le rapport de chacun des conseillers et de madame le maire traitera exclusivement des dossiers particuliers de chacun.

8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} juillet AU 31 juillet 2013

Résolution # 184-08-13

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de juillet de la municipalité pour un montant de 206 337.27\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es), un montant de 1 648 661.59\$ pour le projet. Listing des écritures manuelles du mois de juin. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

RÉSOLUTION # 185-08-13

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

1. Centre Alignement : Charrue et pneus : 1724.63 + 2071.85
2. Centre Horticole : 517.94 \$
3. G.Coulombe : réparation lumières : 433.40 \$
4. Caureq : relevé 9-1-1 : 273.37 \$
5. PSB Chaleurs : poteau..indicateurs de Bornes Fontaine : 2 113.84 \$
6. Wajax : morceau cylindre pépine : 259.38 \$
7. Electro Démarreur : pépine : 833.96 \$
8. Groupe Ohméga : chloration : 262.72 \$ = réduction pression : 1952.02
9. GroupeBouffard : 447.71
10. Régie inter : 767.86 \$.
11. Régie inter : 1075.00 +981.25 +1677.25 +1034.45

Projet
BPR : 16 057.68 \$ +1 889.58\$ +1 319.91\$ +214.86\$ +590.66\$
+67 547.81\$ +24 700.43\$ +142 330.69\$+ 34 652.12\$
Allen entrepreneur, décompte # 10 1 747 636.68\$

Projet : les factures seront prélevées à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 186-08-13

Formation élections

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et son adjointe à participer à la formation qui se tiendra à Percé le 12 septembre prochain, formation portant sur les élections.

Les coûts afférents à cette formation sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 187-08-13

Demande de don

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un don de 50\$ au CAB.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 188-08-13

Aide financière pour achat de pinces de désincarcération

CONSIDÉRANT QUE l'Association des pompiers volontaires de Cloridorme est en période de recherche de financement dans le but d'acheter des mâchoires de vies;

CONSIDÉRANT QUE différentes démarches sont entreprises, activités, tirage de billets, bingo, etc...

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de participer pour un montant maximal de 5 000\$ cet achat étant considéré comme essentiel au bon fonctionnement du service incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 189-08-13

Congrès des maires

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise madame Jocelyne Huet, maire et Jean Paul Huet conseiller à se rendre à Québec pour le congrès des maires en septembre prochain.

Les frais afférents à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 190-08-13

Réducteur de pression (Pointe-Frégate)

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE l'inspecteur municipal est autorisé à faire l'achat d'un réducteur de pression étant donné que celui qu'il vient d'installer ne fonctionne pas (fera réparer et gardera en stock).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 191-08-13

Subvention salariale/maison des aînés

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal engage Nancy Dufresne comme chargée de projet pour une étude portant sur une maison des aînés à Cloridorme. Le taux horaire est de 15\$ pour 40 heures/semaine/16 semaines où si accepté par le CLE 35hres/semaine pour 18.29 semaines.

QUE la municipalité accepte la bonification de son salaire qui représente un montant de 2 110\$.

QUE madame Marie Dufresne, directrice générale est autorisée à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 192-08-13

Travaux volet 11

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la présentation du projet Volet 11 et l'achemine à la CRÉ.

QUE la directrice générale est autorisée à signer tout document relatif à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 193-08-13

Demande de dons

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise 50\$
en don au journal le Phare et à la
Fabrique de Cloridorme (activité de
financement pour l'église).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 194-08-13

Facture SOPFEU

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité rembourse les
pompiers (qui n'étaient pas à l'emploi
de la municipalité soit Serge Fournier,
Franklin Côté) qui sont intervenus au
feu de forêt le 26 juillet à Madeleine.

(Yvan Pruneau a eu l'autorisation du
conseil de recevoir les heures de feu
et de diminuer sa banque de temps du
même nombre d'heures.)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 195-08-13

Soumission vidange

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate sa
directrice générale pour aller en
soumission (tel que mentionné au projet
égout) pour la vidange des fosses
septiques.

QUE la fosse du citoyen du 7, route du
Quai soit vidangée aux frais de la
municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 196-08-13

Pièces aqueduc

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : l'achat de
pièces aqueduc demandé par l'inspecteur
municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 197-08-13

Réservoir

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'inspecteur municipal à vérifier la possibilité et les coûts afin d'obtenir un réservoir pour l'éco-centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 198-08-13

Cessation d'emplois (emplois d'été)

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les emplois d'été suivants prennent fin : Daniel Huet, terminera le 30 août et les employés de SEMO le 6 septembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt d'une pétition concernant la fermeture de l'ancienne route 6 reliant la route Beudoin à la route Poirier.

Rapport de l'inspecteur municipal;

Monsieur Jacques Côté mentionne les difficultés qu'il a eut avec le réducteur de pression de Frégate.

Rapport du chef pompier : Monsieur Yvan Pruneau donne des détails sur l'achat projeté du véhicule d'urgence (avec aide gouvernementale).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : fermeture de la route (mentionné dans la pétition) les odeurs à Petite Anse, décoration pour la bibliothèque, volet 11/entrées de lacs (débroussailler), félicitations pour les travaux que vous avez faits. Vérification à faire à la passerelle et changer le nom de la commune (pas au bon endroit) et route Langlais dangereux dans la courbe.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière

